

DOSSIER DE PRESSE

# Séance plénière du lundi 30 mars 2026

Rapport d'Orientations Budgétaires



gironde.fr     





# Sommaire

<b>Un Département qui protège et qui accompagne</b>	<b>p4</b>
<b>Un nouveau paradigme budgétaire</b>	<b>p5</b>
<b>L'exemple du rattachement du RSA</b>	<b>p6</b>
<b>Maîtrise de la masse salariale</b>	<b>p7-8</b>
<b>Recettes, dépenses et gestion de la dette</b>	<b>p9-10</b>
<b>PRE : point d'étape</b>	<b>p11</b>
<b>Les orientations des politiques publiques du Département</b>	<b>p12-15</b>

# Un département qui protège et accompagne

Dans une époque aux effondrements multiples et conjoints, économique sociale et environnementale, qui percutent directement et intensément les plus vulnérabilisés, le département affirme son rôle d'animateur d'un réseau girondin réuni autour des solidarités, pour être la collectivité du prendre soin.

Le récent conflit en Iran et les perturbations du détroit d'Ormuz entraînent une forte volatilité sur les marchés énergétiques. En France, l'inflation continue de varier chaque année aux alentours de +1%. Les tensions internationales renforcent la perception d'inflation et affectent la croissance : une menace directe pour la TVA, une des recettes structurelles de la collectivité.

Le rapport des orientations budgétaires (ROB) de la collectivité présente les orientations politiques de la collectivité dont dépendent la stratégie financière, les perspectives en dépenses et recettes pour les trois prochaines années par anticipation du vote du budget primitif 2026 prévu le lundi 13 avril prochain.

Dans ce contexte, ce rapport d'orientations budgétaire sécurise :

- le versement des prestations individuelles aux personnes bénéficiaires de l'Allocation personnalisée d'autonomie (APA), de la Prestation de compensation du handicap (PCH) ainsi qu'aux allocataires du Revenu de solidarité active (RSA) ;
- le financement des établissements et services qui accompagnent les bénéficiaires de l'Aide sociale à l'enfance (ASE), les personnes en perte d'autonomie et les personnes en situation de handicap ;
- les dynamiques territoriales de secours et d'accompagnement des personnes les plus vulnérables par des politiques d'insertion sociale et professionnelle, de mise en protection des mineurs en danger, d'inclusion des personnes en situation de handicap, de lutte contre l'isolement des personnes âgées, d'accès aux soins ou encore de soutien aux personnes touchées par des périodes de vulnérabilités.

Accompagner les personnes et territoires vulnérabilisés, créer les conditions de l'émancipation et d'une société inclusive, aménager le territoire pour assurer des liens et des mutualisations, qui favorisent la solidarité une et indivisible dans tout le département, constituera ainsi le cœur de l'action publique départementale.

# Un nouveau paradigme budgétaire

L'ÉLABORATION DU BUDGET  
PRIMITIF 2026 DEVRA TENIR  
COMPTE DE LA DÉMARCHE DE

## CERTIFICATION DES COMPTES

DU DÉPARTEMENT ET DE LA MISE  
EN PLACE D'UN

## COMPTE FINANCIER UNIQUE

SOIT, L'INTÉGRATION DE

# 86,4 M€

DE RATTACHEMENTS  
SUPPLÉMENTAIRES  
AU BUDGET PRIMITIF 2026

Le département est engagé dans une démarche de certification de ses comptes. La qualité comptable reste un atout majeur pour mener à bien le PRE et renforcer la clarté budgétaire.

Cela passe par la reprise des résultats anticipés 2025 au Budget Primitif (BP) 2026 et par la construction d'un nouveau cycle budgétaire. Ce dernier sera dorénavant calculé sur une année civile pleine de janvier à décembre.

Ainsi, des écritures budgétaires de natures variées estimées à 86,4 M€, dont le paiement était dissocié du calendrier civil pour correspondre à la temporalité du versement, seront rattachées au BP 2026. Une opération unique qui ne se renouvellera pas sur les exercices suivants.

Ces rattachements concernent des prestations diverses d'hébergement, d'allocation personnalisée d'autonomie et d'autres dans de plus faibles proportions, la plus grande part revenant au RSA.

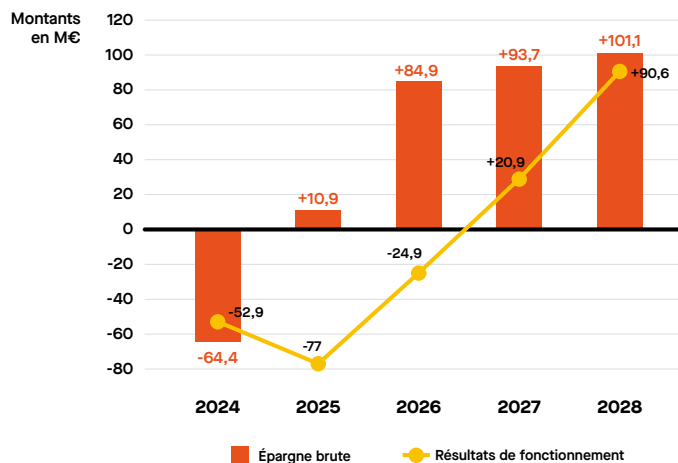
Alors que la collectivité aurait pu afficher un résultat de fonctionnement en net amélioration (-24,9 M€ en 2026 contre -77 M€ en 2025), la certification des comptes la conduira à voter au BP 2026 un résultat de fonctionnement à -111,3 M€ en intégrant les 86,4 M€ de rattachements.

Ce choix ne remet pas en cause l'aboutissement du PRE en 2028. Au contraire il le conforte et inscrira l'équilibre budgétaire retrouvé dans la durée grâce à un pilotage financier certifié par les autorités compétentes.

Le Département pourra retrouver une épargne nette positive dès 2027 avec un retour à l'équilibre de ses finances en 2028 (4,2 M€ en résultat de fonctionnement). Cette échéance marque aussi l'amorçage du désendettement du Département.

Par ailleurs la collectivité engage un vaste chantier de modernisation de ses comptes en vue de la création d'un compte financier unique comme l'exige le décret n° 2025-1428 du 30 décembre 2025.

### Prospectives budgétaires avant rattachements financiers



# L'exemple du rattachement du RSA

Le département de la Gironde finance le RSA mais le versement de l'allocation aux bénéficiaires est géré par les Caisses d'Allocations Familiales (CAF) ou les Caisses de Mutualité Sociale Agricole (MSA) qui ont également la responsabilité d'en calculer le montant.

Les mensualités de novembre et de décembre du RSA étaient habituellement comptabilisées sur le budget en année N+1 sans rattachement à l'année N, avec ce nouveau paradigme budgétaire elles seront intégralement inscrites au budget de l'année N.

Par exemple, pour une personne qui bénéficie du RSA, le montant de l'allocation perçu en novembre provient d'un calcul des droits effectués par la CAF sur la base de la déclaration des ressources des mois précédents. La CAF après versement de l'allocation présente ensuite « un appel de fonds » au Département au début du mois d'après, soit en décembre. Cet appel de fonds, conformément à la convention de gestion établie, était payé par le Département en janvier de l'année suivante.

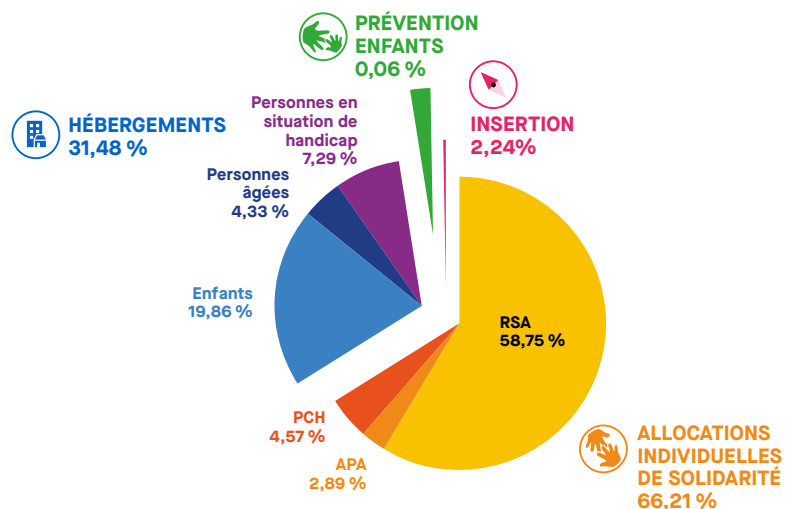
Ceci explique que l'institution était amenée à payer des opérations qui ont été versées antérieurement. Ces écarts avaient l'avantage de répondre à la réalité comptable des opérations mais ils seront désormais rattachés à l'année de référence du droit RSA versé.

Cette année, les allocations RSA des mois de novembre et de décembre 2025 seront rattachées sur l'exercice de 2026.

Le Département payera exceptionnellement en 2026, 14 mois de RSA, soit un rattachement comptable de près de 48 M€ correspondant aux mois de novembre et décembre 2025.

**Le passage à l'annualisation des comptes ne changera rien pour le bénéficiaire.**

## Répartition des rattachements financiers



# Maîtrise de la masse salariale

Entre le 1er janvier et le 31 décembre 2025, les effectifs sont passés de 5 782 à 5 527 soit une baisse de 255 agentes et agents, avec un effort accentué sur l'encadrement. Ce résultat est obtenu par des non-renouvellements des contrats CDD (18%) et de non-remplacements de départs (55%).

EN 2025,

**-4,41%**

DE BAISSÉ D'EFFECTIF AU  
DÉPARTEMENT DE LA GIRONDE

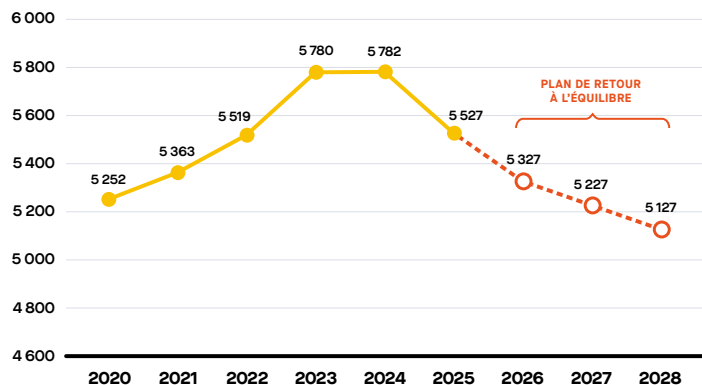
**5 527 AGENTS**

AU 31 DÉCEMBRE 2025 (HORS  
ASSISTANTS FAMILIAUX ET  
BUDGETS ANNEXES)

L'atterrissage 2025 s'élève ainsi à 297 M€ alors qu'il s'établissait en 2024 à 299 M€ soit -0,75% de baisse. Deux facteurs impactent la trajectoire 2025 de la baisse des dépenses de la masse salariale : le Glissement Vieillesse Technicité et l'augmentation du taux de cotisation employeur CNRACL, dont le total augmente la masse salariale de 6 M€.

L'objectif est de revenir aux effectifs en deçà de l'année 2021 (bien que la Gironde devrait compter en 2028, près de 150 000 habitants de plus qu'en 2021). Le rééquilibrage de la charge de travail entre les services sera favorisé par la mobilité et la formation interne, mais aussi en renforçant l'action sociale, en maintenant les conditions de travail et en favorisant le dialogue social.

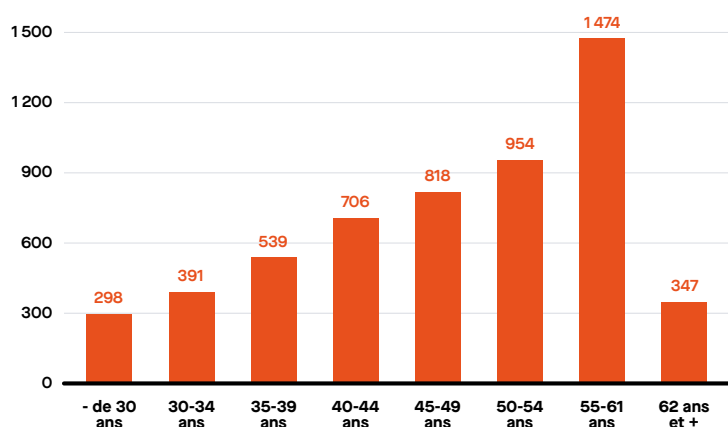
Évolution des effectifs 2020-2028\*



\*hors ASSFAM et hors Budgets Annexes

Cette baisse se poursuivra sur les années à venir : 200 postes en 2026, 100 postes en 2027 et 100 postes en 2028.

Pyramide des âges au 31/12/2025\*



\*hors ASSFAM et hors Budgets Annexes

Dans sa politique de réduction d'effectifs, le Département se donne pour objectif le maintien des catégories C et B, et les équipes de terrain qui répondent en direct aux Girondines et aux Girondins pour préserver ce lien de proximité entre le service public et les habitants.

Le rééquilibrage de la charge de travail entre les services sera favorisé par la transformation de l'organisation, la mobilité et la formation interne, mais aussi en renforçant l'action sociale, en maintenant les conditions de travail et en favorisant le dialogue social.

Le Département engage la transformation de son organisation pour rendre soutenable la réduction des effectifs, à travers, non seulement, une optimisation des organisations de travail qui intègre des révisions à la baisse de niveaux de service et d'intervention, mais aussi le questionnement du modèle général de l'organisation. Une mission est notamment dédiée à l'identification de toutes les sources d'optimisation : fonctions support décentralisées, taux d'encadrement, processus à simplifier ou digitaliser.

Dans un contexte de forte mutation, la formation professionnelle et l'accompagnement des agents dans leur parcours professionnel seront mobilisés à travers un nouveau plan de formation 2026-2028, dont les orientations nourrissent le partenariat avec le CNFPT renouvelé en novembre 2025. Ce plan se construit autour de trois axes stratégiques :

- la culture de gestion, de performance et de qualité de service,
- les fondamentaux du management, les transitions (écologique et numérique),
- et le soutien aux parcours d'évolution et de reconversion professionnelle.

Les actions de formation accompagneront la montée en compétence des équipes afin de servir les politiques publiques dans un cadre renouvelé, et d'accompagner les transitions professionnelles liées aux transformations internes.

Par ailleurs, la collectivité s'engage pour les prochaines années à préserver la cohésion du corps social du Département en déclinant une politique d'action sociale à destination des agents du Département contribuant à l'amélioration de leurs conditions de vie personnelle et professionnelle.

Il s'agit de différentes actions complémentaires et coordonnées avec la mise en oeuvre d'une protection sociale complémentaire, le maintien d'une participation à la restauration des agents, la subvention au Comité des Œuvres Sociales, l'aide réglementaire au transport et un ensemble de prestations individuelles spécifiques (prestations de soutien aux familles, prêts, secours...).

EN 2026,

**+0,7%**

DE PRÉVISION DE RECETTES

PUIS EN 2027 ET EN 2028 :

**+2%**

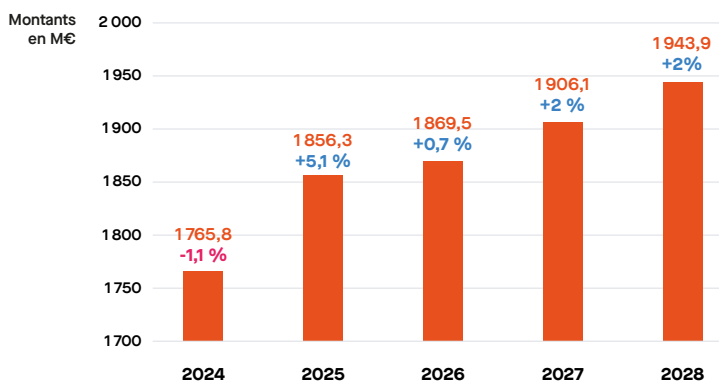
DE RECETTES

# Recettes

Les prévisions prudentielles de recettes sont en progression pour 2026 de +0,7% et d'environ +2% pour 2027 et 2028. La fraction de TVA perçue par le Département constitue la première recette départementale, créant une dépendance très forte à la situation économique nationale. En 2026 elle est estimée à +0,2% et +1% pour 2027 et 2028.

Les Droits de Mutations à Titre Onéreux (DMTO) remontent à 427 M€ en 2025 soit une hausse de 84 M€ par rapport à 2024 (+24,5%). Pour les exercices à venir, la collectivité compte sur une progression annuelle de +3,15% en 2026, puis +2% en 2027 et +1% en 2028.

Recettes réelles de fonctionnement



EN 2026,

**-1,6%**

DE DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

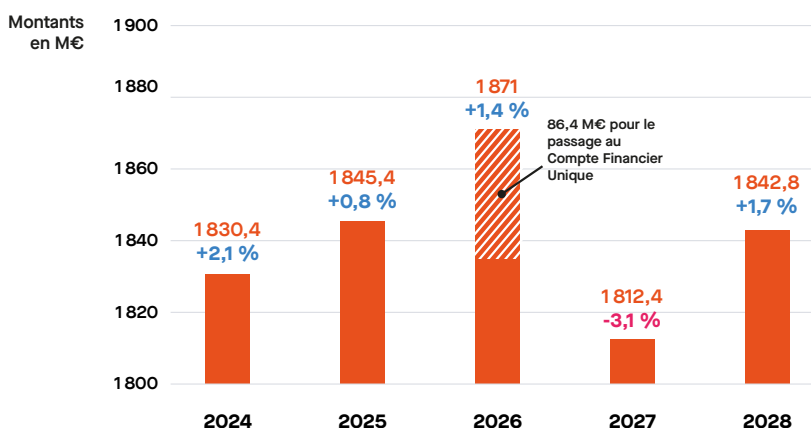
PUIS EN 2027 :

**-3,1%**

# Dépenses de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement sont en baisse de -1,7% par rapport à 2025 (sans compter le rattachement comptable des 86,4M€ des prestations cité plus haut). Cette diminution est le fruit de fortes contractions des dépenses de fonctionnement réalisées en 2024 et en 2025. Elles progresseront cependant d'environ +1,4% en 2026 en y intégrant les rattachements.

Dépenses réelles de fonctionnement



En 2027 la trajectoire de ces dépenses montre une baisse de 3,1% en intégrant l'ensemble des rattachements. Cette trajectoire tient compte des 91 M€ d'économies du PRE.

En moyenne pour les années 2026 à 2028, les dépenses de solidarité représenteront 64% du fonctionnement, et les charges de personnels 16%.

## Dépenses d'investissements

EN 2026,

**153 M€**

D'INVESTISSEMENTS

**400 M€**

ENTRE 2026 ET 2028

La mise à jour du Plan Pluriannuel d'Investissement ne prévoit aucune nouvelle opération.

Seules les opérations issues d'une délégation de crédits (aides à la pierre), ou celles comportant un engagement juridique contraignant (collèges de Coutras, Taillan-Médoc, RER Girondin), ou celles encore relatives à la sécurité des biens et des personnes ou dont le report entraînerait une augmentation du coût global des réalisations seront menées.

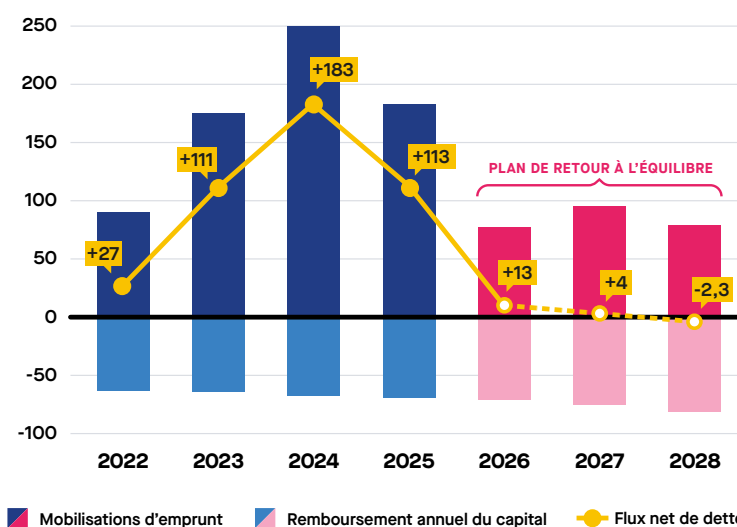
Ainsi, le montant total des dépenses d'investissement est estimé à 153 M€ pour 2026 et de 400 M€ sur la triennale 2026-2028.

## Gestion de la dette

Le Département a mobilisé 182,7 M€ d'emprunts en 2025 portant l'encours de la dette à 1,2 Mrd€ au 31 décembre 2025.

Le solde net de la dette s'établi à +113 M€ en 2025, soit une baisse de 70 M€ par rapport à 2024. La collectivité prévoit de limiter le recours à l'emprunt pour réduire son encours de dette sur les trois prochaines années. L'année 2028 marquera le désamorçage de la dette de la collectivité avec un flux net de dette négatif.

Évolution du solde net de dette en M€



# PRE : point d'étape

Le PRE répond aux exigences politiques avec des mesures préservant l'effectivité des droits et l'accompagnement de proximité pour s'assurer de la continuité du service public et de ses partenariats.

La collectivité s'est engagée à conduire de manière transparente le pilotage budgétaire et politique pour retrouver l'équilibre de sa situation financière, conformément au PRE.

Elle rend régulièrement compte de l'avancée des actions menées, lors :

- d'un comité de suivi du PRE mensuel organisé avec les services de l'État et la Chambre Régionale des Comptes (CRC).
- un comité stratégique bimensuel auprès du préfet, de la direction régionale des finances publiques (DRFIP) et de la CRC, pour assurer la fiabilité du pilotage et des engagements pris.

Les avancées présentées au premier comité stratégique :

- 22 mesures sur les 95 du PRE identifiées comme réalisées pour 5,4 M€ d'économies
- Un Comité d'audit et de maîtrise des risques installé en janvier 2026 pour prendre connaissance des risques majeurs identifiés dans la collectivité, valider les priorités annuelles de travail de l'Inspection générale des services (IGS) et émettre des avis sur les plans d'actions associés.
- Un audit lancé par l'IGS sur les formes d'ingénierie territoriale présentes au sein des services départementaux et sur les services rendus aux territoires. Cet audit vient en complément de la mission flash sur le devenir des satellites et des efforts fixés par le PRE.

Le Département doit mener des efforts supplémentaires sur les subventions aux structures satellites soutenues : Gironde Ressources, Gironde Tourisme, le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement 33 (CAUE33), Gironde Numérique, et l'Institut Départemental de Développement Artistique et Culturel de la Gironde (IDDAC). Une baisse de soutien de 2,7 M€ à ces structures est prévue à l'horizon 2028, en prolongement des baisses déjà réalisées depuis 2022 et malgré plusieurs années de recentrage de leurs activités.

Les conclusions de la mission flash sur le devenir des satellites départementaux, démontrent qu'il est nécessaire de reformuler les objectifs opérationnels fixés aux agences du Département au regard des attendus budgétaires de la collectivité d'ici 2028.

En l'état, il est donc convenu une fermeture de Gironde Ressources d'ici à la fin de l'année 2026. Les 10 agents qui évoluent en son sein, en détachement ou en mise à disposition par le Département, seront réintégrés dans les effectifs de la collectivité.

Concernant Gironde Tourisme, la décision de suspendre les subventions départementales à compter de 2027 conduit la collectivité à redéfinir sa politique tourisme.

# Les orientations des politiques publiques du Département

## Accompagner toutes les vulnérabilités

### La protection de l'enfance

L'année 2026 confortera le virage préventif engagé qui fait le choix de mobiliser la « communauté » autour des enfants : autrement dit la famille d'origine ou d'accueil, l'environnement de proximité élargi, le milieu associatif, qui favorisent une inclusivité affective et sociale favorable à un plus grand apaisement dans le chemin vers la maturité et la pleine citoyenneté. Dans le même temps, une transformation interne est opérée pour mieux adapter l'offre aux besoins des enfants et renforcer les dynamiques de parcours.

### L'accueil du jeune enfant et la santé

La direction de la promotion de la santé va centrer ses interventions autour des missions essentielles de prévention et de réduction des inégalités en santé par une offre territorialisée.

### Le soutien à l'autonomie des personnes âgées et handicapées

La priorité en matière d'autonomie est marquée par la mise en œuvre du Service Public Départemental de l'Autonomie (SPDA) « Gironde Autonomie » pour apporter une réponse de proximité au mur du vieillissement et un accompagnement aux personnes en situation de handicap encore traité de manière inéquitable dans l'effectivité de leur droit.

Le SPDA se concrétise dans des comités territoriaux, réunissant les maires, les associations et structures médico-sociales afin que la complexité administrative n'interfère pas dans la demande et que la seule chose qui revienne à la personne, c'est la délivrance du droit et surtout son effectivité.

La principale action portera autour de la précision des évaluations en matière d'accompagnement et du suivi renforcé de l'effectivité des droits pour l'offre domiciliaire.

Dans le champ du handicap, la Gironde pâtit de la carence d'offres de soins en établissements relevant de la Santé. De ce fait, la collectivité financera davantage l'accompagnement des bénéficiaires pour leur maintien à domicile.

Une progression de la prestation de compensation du handicap (PCH) et une relative stabilité de l'allocation personnalisée d'autonomie (APA) sont à prévoir.

La mise en place d'une politique de prévention et de promotion du bien

vieillir, de la facilitation des parcours résidentiels et l'intensification d'un plan d'action vers une logique de projet de vie personnalisé doit être menée pour le meilleur accompagnement des personnes âgées.

## **L'insertion des allocataires du RSA**

L'orientation politique de ce budget se base sur la garantie d'apporter un revenu minimum aux Girondines et aux Girondins et sur le renforcement des offres d'insertion afin de favoriser la meilleure émancipation et inclusion des personnes.

D'après les dernières tendances, une hypothèse d'augmentation de +1% du nombre d'allocataire du RSA est envisagée.

## **Le développement social comme levier d'émancipation**

Le soutien aux dynamiques territoriales de développement social sera maintenu en faveur de la solidarité alimentaire et à destination des acteurs de l'animation de la vie sociale. Les financements auprès des associations d'aide aux femmes victimes de violences seront préservés.

## **L'accès aux droits pour toutes et tous en tout point du territoire**

Logique commune à toutes les politiques publiques départementales, elle permet de lutter contre le non-recours, de permettre l'exercice de pleine citoyenneté et de contribuer au principe républicain d'égalité.

# **Relier les personnes et les territoires**

## **Contribuer à la continuité des mobilités de proximité**

Le schéma départemental des mobilités entrera dans sa phase de concertation des territoires à l'automne 2026. Il constituera un outil de stratégie et de programmation essentiel pour l'avenir des déplacements en Gironde. Les moyens budgétaires seront orientés principalement à la réparation et à l'entretien du patrimoine (routes et ouvrages d'art) en vue de leur préservation.

## **Collèges et politiques éducatives**

L'année 2026 va être marquée par la poursuite du déploiement de la tarification solidaire.

Les bourses départementales seront maintenues pour les boursiers nationaux échelons 1, 2 et 3 ainsi que la commission d'accès (impayés de cantine) à destination de toutes familles boursières ou non, dans les collèges publics ou privés.

Le travail des conseillers techniques restauration sera poursuivi afin d'atteindre les objectifs de la loi EGALIM en matière de produits bio et locaux.

Le budget 2026 sera consacré à l'achèvement des opérations inscrites au Plan collèges : la construction du collège du Taillan-Médoc et la réhabilitation du collège de Coutras.

Le plan Collège résilient sera poursuivi dans une logique d'adaptation au

changement climatique.

## **Maintenir la dynamique en matière d'habitat**

Le Département continuera à mener une politique de l'habitat visant à répondre aux besoins croissants en matière d'accès au logement et de parcours résidentiels en Gironde.

Le recours aux crédits délégués des aides à la pierre sera renforcé et les interventions financées sur fonds propres seront orientées exclusivement à destination des publics pris en charge par les services de la collectivité.

## **Favoriser les coopérations territoriales**

Le Département poursuivra son offre d'ingénierie et d'accompagnement aux projets de développement portés par les territoires.

Une action forte sera portée sur la mutualisation entre directions internes et satellites départementaux.

Concernant le tourisme, le département poursuivra sa politique d'animation et de soutien des territoires.

## **Soutenir la coopération européenne**

Le pilotage de la subvention globale du Fonds social européen Plus (FSE+) sera maintenue pour les dispositifs d'accompagnement les plus performants, ciblant en priorité les publics les plus fragilisés.

## **Soutenir la diversité de la jeunesse**

Dans le domaine de la jeunesse, la priorité sera donnée aux partenariats avec les Missions Locales, et au maintien du Fonds d'Aide aux Jeunes.

## **La culture comme outil d'intégration sociale**

Le Département privilégiera l'accompagnement des projets en direction des jeunes, des personnes âgées, en situation de handicap, ou en précarité.

## **Le soutien au monde sportif et associatif**

Le contexte budgétaire conduira au recentrage de l'action départementale auprès des associations qui luttent contre les discriminations, les inégalités, la lutte contre les violences faites aux femmes, l'accès au droit ou la précarité alimentaire.

Sur le périmètre du développement maîtrisé des sports de nature, l'entretien des réseaux d'itinéraires de randonnée existants ainsi que l'entretien du patrimoine de jalonnement et de balisage seront la priorité.

## **Le soutien à l'agriculture**

En 2026, l'appui technique sera reconduit en faveur des filières végétales, maraîchères, viticoles et d'élevage. Les interventions cibleront prioritairement les organismes collectifs et intégreront la poursuite des actions de lutte sanitaire. Le Département continuera d'accompagner les agriculteurs en période de crise ou qu'ils soient en situation de vulnérabilité.

# S'inscrire dans les transitions

## La transition écologique et la gestion du patrimoine départemental

Dans un contexte budgétaire contraint, le Département a redéfini ses priorités. Pour la période à venir, il sera proposé :

- de renforcer la sensibilisation et la formation des agents afin de favoriser le déploiement du Plan de transition bas carbone ;
- de concentrer les interventions en faveur des ménages en situation de précarité énergétique (SLIME) ;
- de poursuivre les partenariats avec les associations intervenant dans l'auto-réhabilitation accompagnée et les travaux d'urgence ;
- d'assurer l'animation et la coordination du prochain contrat territorial dédié au développement de la chaleur renouvelable ;
- d'engager une première phase du Plan solaire départemental, orientée vers un recours au tiers-investissement sur le patrimoine bâti et non bâti ;
- et de maintenir la dynamique interne portée par le Comité de transition écologique.

Dans le cadre de son plan de transition bas carbone, le Département initiera notamment en matière immobilière, l'élaboration d'un schéma visant à renforcer la performance énergétique de son patrimoine bâti, à rationaliser les implantations et à orienter les choix des investissements en cohérence avec les objectifs de décarbonation.

## Protéger l'environnement

La préservation des Espaces Naturels Sensibles (ENS) demeure une priorité notamment à travers leur gestion, les acquisitions foncières destinées à protéger les habitats naturels et le maintien d'un haut niveau de sensibilisation du public.

## Une stratégie numérique face au développement de l'IA et de la souveraineté de la donnée

La collectivité s'engage à adopter une stratégie numérique ambitieuse fondée sur la sécurisation de son actif numérique, la rationalisation de ses outils et à la simplification des démarches numériques pour une meilleure accessibilité.

## Contacts presse

**Typhaine CORNACCHIARI**

06 18 18 22 44

typhaine.cornacchiari@gironde.fr

**Marie-Hélène POPELIER**

06 22 26 69 72

m.popelier@gironde.fr

**Anne-Gaëlle MCNAB**

06 14 50 03 63

anne-gaëlle.mcnab@gironde.fr

**Adrien MONTIEL**

06 01 11 07 39

a.montiel@gironde.fr